

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

INSPECTION GENERALE DES SERVICES

INSPECTORATE GENERAL OF SERVICES

DECISION N° 274/B1/1464 /MINEDUB/IGS DU 27 MAI 2021

Portant relève d'un Responsable des services déconcentrés du Ministère de
l'Education de Base pour harcèlement sexuel

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

VU la Constitution ;

Vu la Loi N° 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Education au Cameroun ;

Vu la Loi N° 2004/022 du 22 juin 2004 fixant les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'Enseignement Privé au Cameroun ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté N° 1178/B1/1464/MINEDUB/IGS du 25 février 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N° 068/B1/1464/ MINEDUB/CAB du 11 avril 2005 portant Création, Organisation et Fonctionnement de la Cellule de Lutte contre la Corruption au Ministère de l'Education de Base,

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur MOUSSA YAYA Célestin, IEG, Matricule : 638 087-L, Directeur de l'Ecole Publique d'Application de Baladji 2, Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Ngaoundéré 1er, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, est pour compter de la date de la présente décision, relevé de ses fonctions pour harcèlement sexuel auprès de ses collaboratrices Enseignantes.

Article 2: le Secrétaire Général, l'Inspecteur Général des Services, le Délégué Régional de l'Education de Base de l'Adamaoua sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin se fera./-

Yaoundé, le _____

27 MAI 2021

Ampliations :- SPM

- CONAC ;
- Intéressés ;
- Chrono/Archives

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE



(Signature)
Pt. Laurent Serge ETOUNDI NGOA